

FORMATION : OBLIGATIONS LEGALES DE L'OSTEOPATHE : ENJEUX, RISQUES ET EXPERTISES JUDICIAIRE

Public concerné :

Ostéopathes ADELI et étudiants de fin de cycle

Type de formation

Théorique

Tarif (hors restauration)

750.00 €

Modalité d'inscription et délai d'accès :

Jusqu'à la veille en fonction des places disponibles, directement à partir du site internet

Lieu de la formation

AFCMS, 403 rue Marcel DEMONQUE - 84911 AVIGNON

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter

Contact

Tél. 04 13 60 00 23 / mail : contact@afcms.fr

Objectifs :

- Rappeler les obligations et responsabilités de l'ostéopathe dans l'exercice professionnel.
- Savoir se prémunir des risques de poursuites judiciaires et améliorer sa pratique.
- Appréhender les bases du droit de la santé et de la réparation juridique du dommage corporel.
- Améliorer les connaissances en vue d'une inscription sur les listes d'expert près des cours d'appels et des compagnies d'assurances.

Durée

3 jours

Horaires

de 9h à 13h et 14h à 18h - 1/4
d'heure de pause par
demi-journée

Nombre d'heures

22 h 30



PROGRAMME

JOUR 1

NIVEAU 1 (aucun pré-requis)

Matin :

- Etat des lieux des connaissances
- L'organisation judiciaire
- Fondements juridiques du droit de la santé

Après-midi :

- Obligations professionnelles des ostéopathes/ Les différents types de responsabilité
- Déontologie - Ethique

JOUR 2

NIVEAU 1 (aucun pré-requis)

Matin :

- La faute professionnelle
- Un aléa ostéopathique ? Du dialogue à la médiation
- Droit à l'indemnisation et dérive judiciaire du système sanitaire

Après-midi :

- Les principes de la réparation du dommage corporel
- Les différents postes de préjudices et la nomenclature Dintilhac
- Synthèse de la formation niveau 1

JOUR 3

NIVEAU 2 (pré-requis Niveau 1)

Matin :

- Déroulement de la mission d'expertise
- Les responsabilités de l'expert
- Savoir lire et analyser une expertise
- Le rôle de l'avocat à l'expertise

Après-midi :

- Inscription sur les listes d'expert
- Réalisation du dossier d'inscription (accompagnement pratique)
- Synthèse de la formation niveau 2

Méthodes et moyens pédagogiques :

- > Cours magistral et enseignement pratique et mise en situation, documents support projeté
- > Vidéoprojecteur, table de manipulation, tableau blanc, rétroprojecteur

Modalités de suivi et appréciation des résultats :

- > Fiches de présence émargées, évaluations orales et mises en situations, questionnaire d'appréciation de la pratique et questionnaire de satisfaction.
- > À l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré au stagiaire directement.

AFCMS

403 rue Marcel DEMONQUE
84911 AVIGNON
Tél. 04 13 60 00 23
web : www.afcms.fr / contact@afcms.fr